

# COMMUNIQUE

---

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des **bacheliers de la session 2023**, que **le complexe Horticole d'Agadir relevant de l'Institut Agronomique Hassan II en partenariat avec l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI)**, met à la disposition du Burkina Faso, une (01) place pédagogique assortie d'une bourse dans les filières suivantes :

- **Technico-commercial en production Horticole ;**
- **Cultures Ornementales et Aménagement paysager ;**
- **Conditionnement et Valorisation des Produits Agricoles ;**
- **Aquaculture.**

La durée de formation est de **deux (02) ans**, sanctionnée par un diplôme de Technicien spécialisé.

## 1- Conditions de candidature

Les candidats à ces bourses doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 22 ans au plus à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2024 ;
- avoir obtenu le baccalauréat des séries C ou D **au premier tour** de la session de 2023.

## 2- Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

1. une demande motivée justifiant le choix de la filière choisie ;
2. un extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
3. une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ou une copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ;
4. une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat ;

5. une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
6. une photocopie légalisée du passeport ;
7. un certificat médical justifiant l'aptitude physique et mentale du candidat pour poursuivre les études au Maroc dans ladite formation.

Les candidats retenus pour ces bourses devront déposer en **deux (02) exemplaires** les photocopies légalisées des pièces jointes sur la plateforme et quatre (04) photos d'identité à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation Universitaire et des Bourses (DGCOB), au plus tard deux semaines après la diffusion des résultats.

### **3- Procédure et date de dépôts**

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : **[www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf)**.

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

#### **Conseils :**

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;
- après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées ;
- chaque candidat recevra un email de confirmation après avoir soumis sa candidature avec succès : **assurez-vous d'avoir reçu cet email de confirmation.**

Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme **du lundi 16 avril au vendredi 03 mai 2024 au plus tard à 23h30 mn sur le site : <https://campusfaso.bf/>**.

**N.B :**

- ***tout dossier incomplet est irrecevable ;***
- ***tout dossier comportant une pièce devant être légalisée et qui ne l'est pas ne sera pas examiné ;***
- ***les pièces originales ne seront pas acceptées ;***
- ***tout cumul de bourse est proscrit.***

**P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général**

**Pr Samuel PARE**

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*